

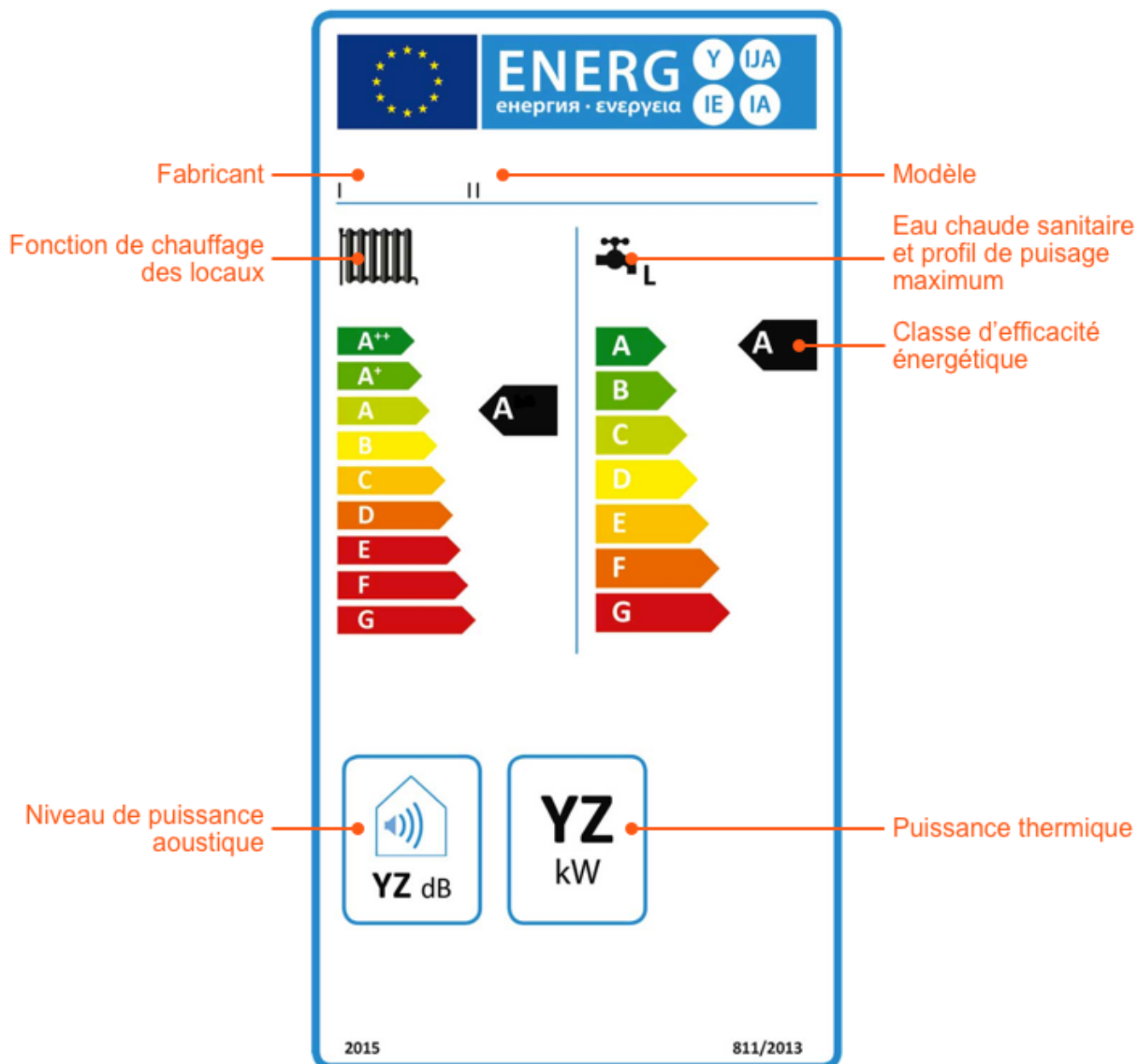
Chaudières : on ne sait que choisir !

A l'heure de la transition énergétique pour la croissance verte, poussée par les réglementations et par les aides publiques, la chaudière à condensation s'impose grâce à ses performances pour le plus grand bénéfice de l'environnement et celui de votre portefeuille.



La chaudière haute performance énergétique de type « à condensation » s'impose grâce à ses performances

Comme pour les produits électroménagers, la Commission Européenne a mis en place les directives Eco-conception et Etiquetage énergétique. Elles sont entrées en vigueur en septembre 2015. Depuis cette date, la directive Eco-conception impose une performance énergétique minimale de 86% pour les chaudières. C'est ainsi que la technologie des chaudières à condensation s'impose. En effet, leurs performances dépassent ce seuil, à l'inverse des chaudières standards amenées à disparaître complètement. Installer une chaudière à condensation permet également de bénéficier d'un crédit d'impôt pour son financement, à condition que l'installateur soit labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Quant aux chaudières à condensation, elles ont des performances meilleures que ce seuil, cette technologie s'est donc imposée.



Légende schéma : L'Etiquetage énergétique vise à apporter au consommateur des informations lui permettant de comparer la performance et la consommation énergétique des produits. L'étiquette énergétique donne la performance des chaudières sur une échelle de neuf classes qui vont de A++ à G. Elle informe également sur le niveau de bruit en dB (décibel) de la chaudière. (info pour

consommateur mais non exigée sur facture)

Faites appel à un professionnel RGE pour bénéficier d'aides pour l'installation de votre chaudière

Pour bénéficier du CITE et de l'éco-prêt à taux zéro, le professionnel doit être qualifié RGE. La mention RGE vous permet d'identifier des professionnels compétents pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement. Notez que les partenaires Économies d'Énergie d'EDF sont tous qualifiés RGE.

Pilotez votre chaudière du bout des doigts, avec votre smartphone !

Les objets dits « connectés » (via internet) commencent à faire leur apparition. Il existe désormais des thermostats connectés qui peuvent se raccorder à votre chaudière. Ils peuvent vous permettre de piloter votre chaudière à distance avec votre smartphone. Exemple, vous êtes parti en vacances et vous avez mis votre chauffage en hors gel. Avec [un thermostat connecté](#), depuis votre smartphone, vous pouvez remettre en marche votre chauffage quelques heures avant votre retour pour bénéficier de votre confort habituel dès votre arrivée, tout en faisant des économies. Sachez qu'il existe également des robinets thermostatiques connectés. Ils permettent également le pilotage à distance du confort, mais cette fois pièce par pièce. Ils représentent donc une source encore plus importante d'économie et de confort

Vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre logement ?

EDF vous propose un accompagnement continu, de précieux conseils et des professionnels qualifiés pour réaliser l'ensemble de vos travaux, grâce à son réseau de [Partenaires Économies d'Énergie d'EDF](#). Des professionnels qui ont fait leurs preuves avec plus de 145 000 chantiers réalisés et, surtout, 94% des clients satisfaits en 2015.

Article créé le 16/08/2012

Article mis à jour le 14/04/2020

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux